

Invitation Pedadenn • Pririe

Christian Coail

Président du Département
des Côtes d'Armor

a le plaisir de vous convier au séminaire :

« La protection des personnes majeures vulnérables »

Tout savoir sur les mesures d'assistance et de représentation :
sauvegarde, curatelle, tutelle et l'habilitation familiale

Mardi 3 mars 2026

de 13 h 30 à 16 h 30

dans l'hémicycle René Pleven ou en visio

[Je m'inscris](#)

Réponse souhaitée **avant le 13 février 2026**

Programme

- 13 h 30** Accueil café
- 14 h** Mot d'introduction du séminaire, **Lénie Girardot**,
Directrice générale des services du Département des Côtes d'Armor.
- 14 h 10** Quizz des savoirs.
- 14 h 20** Présentation des outils et des dispositifs au service
des aidantes et des aidants familiaux en amont de la
protection juridique,
Aude Grostête et **Isabelle Musso**.
- 14 h 45** Présentation des mesures de protection par le service
Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF),
composé de Mandataires judiciaires à la protection
des majeurs (MJPM) : **Maud Le Fresne**, ACAP22,
Ann Tréguier, APM22 et **Florence Le Goff**, UDAF22.
*Témoignages d'agentes et agents de la collectivité exerçant une
habilitation familiale pour un proche.*
- 16 h** Questions et échanges.
- 16 h 20** Mot de clôture.